



## **INSCRIPTION DES ELEVES ENTRANT EN CLASSE DE 5<sup>ème</sup>**

RENTREE SCOLAIRE 2026-2027

Madame, Monsieur,

Entre **le 1<sup>er</sup> et le 12 juin 2026**, vous devez procéder à l'inscription en 5<sup>ème</sup> de votre enfant pour l'année scolaire 2026-2027.

Plusieurs étapes :

### **1<sup>ère</sup> étape : L'INSCRIPTION EN LIGNE : OBLIGATOIRE**

(connexion au portail Scolarité Services : [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr))

- Prendre connaissance de toutes les informations relatives au collège : note de rentrée 2026, liste des fournitures scolaires, information sur le pack fournitures, les transports scolaires, les bourses, les PAI...
- Effectuer la demande d'inscription en prenant soin de vérifier vos informations administratives : nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone, mail...
- Choisir le régime : externe ou demi-pensionnaire
- Choisir ou non l'étude automatique de votre droit à bourse
- Procéder au choix de la seconde langue vivante : italien ou espagnol
- Procéder ou non au choix des enseignements optionnels : chant choral et/ou latin
- Autoriser ou non la communication de vos coordonnées à la fédération de parents d'élèves,

### **2<sup>ème</sup> étape : LE DOSSIER D'INSCRIPTION « PAPIER » COMPLEMENTAIRE**

- Il sera distribué à votre enfant le 1<sup>er</sup> juin.
- Il contient la liste des documents à nous fournir pour le 12 juin.

Documents à nous fournir complétés et signés	Documents à nous fournir en cas de changement
<ul style="list-style-type: none"><li>- Dossier fiche vie scolaire</li><li>- Fiche urgence médicale</li><li>- Fiche d'inscription à la demi-pension</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Jugement de divorce ou attestation de garde précisant le lieu de résidence de l'enfant et l'autorité parentale</li><li>- Justificatif de domicile</li></ul>

ATTENTION, nous vous invitons à ne pas attendre la date limite des inscriptions, sachant que l'inscription de votre enfant ne sera validée que lorsque tous les documents demandés seront reçus.

**Merci de nous signaler si votre enfant intègre un autre collège à la rentrée 2026 et les coordonnées de son établissement d'accueil.**

N'hésitez pas à contacter le secrétariat du collège pour toute difficulté rencontrée ou toute question.

Mme MITTERRAND

Principale